

Éditorial du Président

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Que ce premier bulletin de la Communauté de Communes soit d'abord l'occasion de vous présenter mes meilleurs vœux pour l'année 2003.

La Communauté de Communes est née le 20 septembre 2002 grâce à la volonté de Jean-François LANDRY, Conseiller Général, en liaison avec les Maires des 13 communes concernées autour de Carentan. Elle a vu le jour grâce à l'énorme travail effectué dans l'ombre par Madame BALEN, Receveur Municipal et Jean-Claude BLAISON, Secrétaire Général de mairie. Les uns et les autres ont fortement contribué à l'évolution de notre projet : qu'ils en soient remerciés.

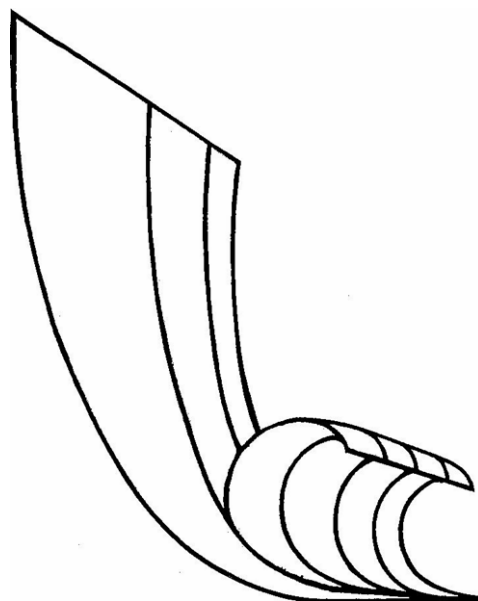
Le Conseil Communautaire et son bureau se sont mis au travail. La plupart des représentants de nos communes ayant pris l'habitude d'œuvrer ensemble depuis des années au sein des différents syndicats, leur collaboration ne pose aucune difficulté car ils se connaissent bien et ont plaisir à travailler en commun.

Nous devons continuer à gérer au mieux les structures transférées et choisir parmi les nouveaux projets ceux qui présentent un réel intérêt communautaire (zone industrielle, gare SNCF, piscine, chemins communaux, aide au maintien des personnes âgées à domicile ...).

En qualité de contribuables, nous serons attachés à ce que l'impôt qui figurera à la ligne intercommunalité ne soit pas un impôt supplémentaire mais seulement un transfert.

Par ailleurs, nous devons faire en sorte que le financement de nouveaux projets soit réalisé avec les aides substantielles de l'Europe, de l'Etat, de la Région et du Département. Nous pouvons réaliser des économies d'échelle ou des retours sur investissement.

Je souhaite enfin que notre Communauté de Communes soit un moyen de réduire nos distances géographiques et de nous enrichir de nos différences culturelles tout en conservant à chaque commune son identité. N'oublions pas que notre diversité est source de richesses : à nous de les exploiter au mieux pour le bien commun.



LE LOGO

« Le logo que j'ai créé pour la Communauté de Communes évoque à la fois une vague et une voile orientées vers la presqu'île du Cotentin. La vague est représentative de la Baie des Veys, c'est aussi la vague du mascaret dont le flot vient se briser sur les écluses de nos rivières. Elle signifie que nous sommes au niveau de la mer.

La voile a une connotation historique et économique. C'est la voile des drakkars Vikings de nos ancêtres qui du VIIe siècle au début du XI remontaient nos rivières, c'est la voile des bateaux de commerce qui fréquentèrent le port de Carentan du XIXe à 1939. C'est enfin le symbole de nos voiliers au port de plaisance. Cette vague-voile est divisée en quatre et forme ainsi les initiales de la Communauté de Communes de Carentan en Cotentin. »

Louis REGNAULD

QUI FAIT QUOI ?

Au sein de la Communauté de Communes, des femmes et des hommes ont été élus pour nous représenter. Pour cela 37 membres titulaires et 26 membres suppléants venant de toutes les communes concernées composent le Conseil de Communauté. Ce conseil a élu en son sein le bureau de la Communauté composé d' 1 Président, de 6 Vice-Présidents et de 10 membres.

Le Président



Jean-Pierre LHONNEUR
Adjoint au Maire Carentan

Responsable de la **commission environnement** qui rassemble la collecte sélective, la collecte globalisée des ordures ménagères, l'assainissement individuel et la fourrière animale. Le Président est également responsable de la **commission d'appel d'offres** qui se charge du choix des entreprises ou candidats pour la réalisation de prestations de service. Monsieur LHONNEUR supervise aussi la **commission de délégation de services publics** (concession, affermage, ...) qui donne son avis sur le choix du délégataire du service. En tant que Président, Monsieur LHONNEUR a en charge la gestion et l'administration de l'établissement qu'est la communauté de communes.

1^{er} Vice - Président



Christian COUILLARD

Adjoint au Maire St Hilaire Petitville

Responsable de la **commission technique des projets intercommunaux** qui est chargée d'examiner la faisabilité technique et financière des projets structurants.

2^{ème} Vice - Président



Roger BERTIN
Conseiller des Veys

Responsable de la **commission des finances** avec laquelle il prépare, suit, contrôle et donne son avis sur les domaines du budget et de la comptabilité. Monsieur BERTIN est aussi l'élu responsable de la déchetterie, de la collecte sélective et de la décharge de classe 3.

3^{ème} Vice - Président



Jean-François LANDRY

Maire de Carentan

Responsable de la **commission économique et aménagement de l'espace** qui comprend les domaines suivants : le marché aux bestiaux, la voirie rurale, les zones industrielles et l'agriculture.

4^{ème} Vice - Présidente



Agnès SCELLE

Maire de Bauppte

Responsable de la **commission logement et cadre de vie** qui prend également en charge les gens du voyage et le maintien des personnes âgées à domicile.

QUI FAIT QUOI ? (suite)

5^{ème} Vice - Présidente



Nadia DESFAUDAIS

Conseillère Saint Pellerin

Responsable de la **commission enfance, jeunesse, transports scolaires des écoles élémentaires et des RPI et sports**. Cette commission propose des actions en faveur des jeunes, recense et coordonne les circuits de transports et favorise le développement d'action sur le plan sportif.

6^{ème} Vice - Présidente



Odile FOSSEY

Maire de St Georges de Bohon

Responsable de la **commission tourisme, loisirs, culture et communication** qui a en charge le port de plaisance, les chemins de randonnées, le tourisme (en rapport avec l'office), la culture et la communication de la communauté de communes.

Les Membres du bureau : Michel LEBLANC : Appeville, Hubert BULOT : Auvers, Jacqueline LECLERC : Brévands, Xavier GRAWITZ : Carentan, Michel LOQUET : Carentan, Pierre VIOLETTE : Catz, Julien PERRINE : Méautis, Félix LEDENTU : St André de Bohon, Pierre FAUVEL : St Côme du Mont, Monique LEPOURRY : Sainteny

Les autres membres communautaires :

Appeville Titulaire : Charles AUVRAY Suppléants : Octave MESLIN, Christian LEFRANCOIS. **Auvers** Titulaire : Gilbert LELEDY Suppléants : Jean-Pierre HERVIEU, Côme HEROUT. **Baupte** Titulaire : Franck LELEDY Suppléants : Marc BAGOT, Marie-Agnès DUVAL. **Brévands** Titulaire : Dominique FIRMIN Suppléants : Robert BAUDRY, Jean-Marc DARTHENAY. **Carentan** Titulaires : Louis REGNAULT, Guylaine CREPIN, Eugénie MOISSET, Louis LELANDAIS, Françoise THOMAIN, Christiane GENDREAU Suppléants : Claude LEROSIER, Christian SUAREZ. **Catz** Titulaire : Jacqueline RENOUF Suppléants : Alain FRERET, Hubert PARIS. **Les Veys** Titulaire : Jean-Claude HAIZE Suppléants: Michel LECHEVALLIER, Eliane FRANCOISE. **Méautis** Titulaire : Jacques LELOUP Suppléant : Marie-Christine METTE, Ginette MERCIER. **St André de Bohon** Titulaire : Eric BAUDRY Suppléants : Denise POISSON, Daniel YVETOT. **Sainteny** Titulaire : Michel LEPOURRY Suppléants : Jean LAURENT, Marcel BEZARD. **St Côme du Mont** Titulaire : Michel LEONARD. **St Georges de Bohon** Titulaire : Claude LE HOUSSEL Suppléants : Alain LANGLOIS, Claude POISSON. **St Hilaire Petitville** Titulaires : Lucien LEROND, Thierry SALVAYRE, Suppléants : Jacky MAILLARD, Colette NOEL. **St Pellerin** Titulaire : Michel NEEL Suppléants : Francis HOULGATE, René FAUCON.

L'Animateur



Dominique LECOUSTEY

26 ans

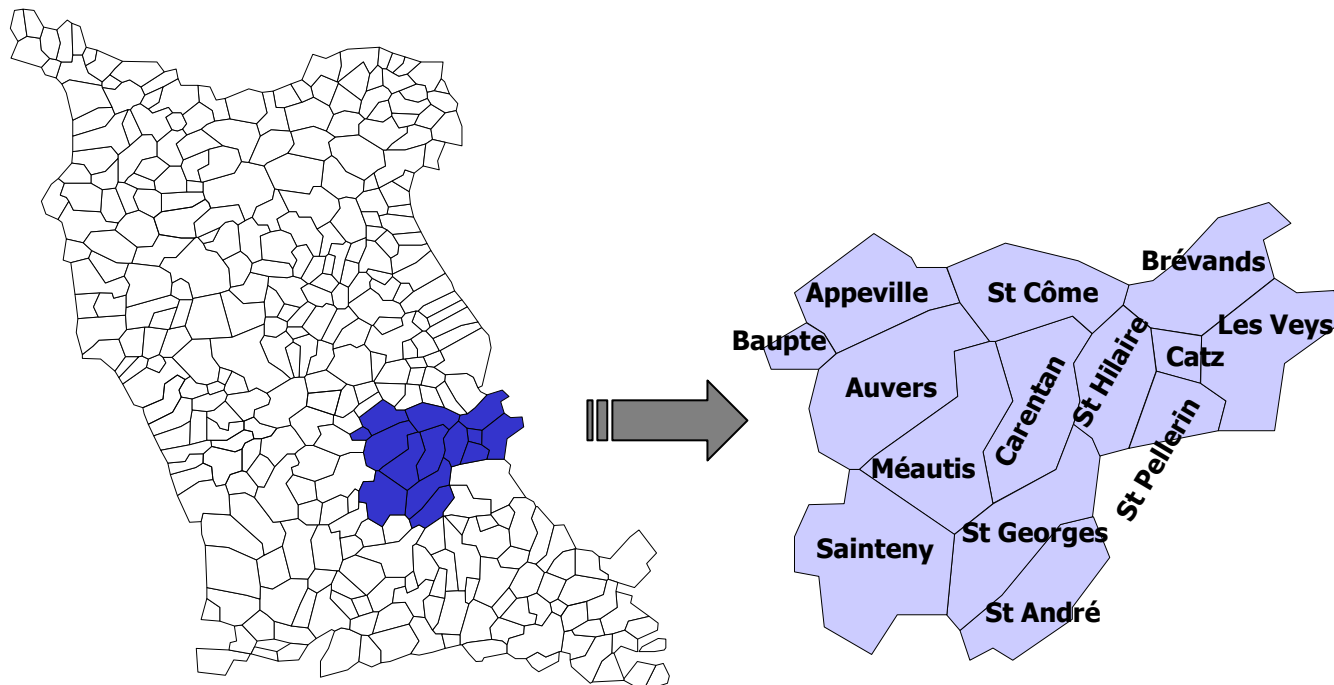
Originaire de la région et titulaire d'une maîtrise de géographie et d'un DESS d'Administration locale, Dominique LECOUSTEY sera chargé, sous la responsabilité du Président de plusieurs missions parmi lesquelles :

- l'entretien des relations entre les élus du conseil communautaire, les communes, leurs secrétaires de mairie et les différentes administrations,
- la préparation et l'animation des réunions,
- le suivi des projets,

et enfin, l'animateur sera également responsable de la coordination et de l'encadrement des services.

Le Périmètre de la Communauté de Communes

14 communes composent notre communauté de communes : Appeville, Auvers, Baupte, Brévands, Carentan, Catz, Les Veys, Méautis, St André de Bohon, Sainteny, St Côme du Mont, St Georges de Bohon, St Hilaire Petitville et St Pellerin. Cela représente 13 445 habitants et une superficie de 172 Km².



PRATIQUE

Adresse :

Les locaux de la communauté de communes de Carentan en Cotentin se situeront dans les bureaux du marché aux bestiaux de Carentan, Route Américaine.

Horaires d'ouverture :

Les services administratifs seront ouverts au public :

- du Lundi au Jeudi de 8H30 à 12H15 et de 13H15 à 17H30
- le Vendredi de 8H30 à 12H15 et de 13H15 à 16H30.

Contacts :

Secrétariat de la communauté : provisoire 02.33.42.74.31.

Port de plaisance : 02.33.42.24.44. Adresse internet : www.sctel.fr/port-carentan

Office de tourisme : boulevard de Verdun. 02.33.71.23.50.

Adresse Internet : www.ot-carentan.fr

Déchetterie : les Terres Rouges 02.33.42.18.10.



*Communauté de
Communes de Carentan
en Cotentin*